

Dimanche 20 novembre 2011

Après-midi

Présidence de séance, Helene Gassin et Pascal Durand

Décision CF- 11-113

Motion H (adoptée)

NON AU

GRAND CONTOURNEMENT OUEST (GCO)

Porteurs : Sandra REGOL et Éric SCHULTZ.

L'accessibilité routière aux grandes agglomérations est un problème récurrent qui ne connaît en France qu'une réponse : les contournements, périphériques et autres rocades.

Cette solution est appliquée systématiquement depuis des années sans que la congestion du trafic aux abords des métropoles ne se soit jamais amoindrie ou que les temps de transport ville-banlieues ne s'amenuisent.

En faisant l'économie d'une réflexion politique globale sur les modalités et les besoins réels en matière de transport, chacun de ces projets contribue à grever un peu plus les finances publiques et à concentrer nuisances sonores et pollution sur les populations vivant en banlieue, aux abords des axes routiers.

Tous les indicateurs le soulignent : la croissance infinie du transport routier est dommageable et, à terme, impossible. Dommageable pour les nuisances graves qu'il implique : bruit, pollutions, risques, dégradation du cadre de vie, consommations d'espaces agricoles, naturels et d'énergie avec leur corollaire : aggravation de l'effet de serre et impact sur le dérèglement climatique. C'est un non sens économique et écologique.

Le Grand Contournement Ouest (GCO)

En Alsace, un projet autoroutier représente particulièrement bien cette problématique et la volonté politique du gouvernement d'aller dans le sens de l'automobile et contre les avis des spécialistes : le GCO. Ce Grand Contournement de Strasbourg est symptomatique de ces projets d'un autre temps qui sont fortement préjudiciables à l'environnement humain et naturel.

C'est un projet obsolète et inutile : il induit une fragmentation de secteurs naturels et agricoles jusque là uniformes, engendre des nuisances sonores et une pollution atmosphérique importantes dans des secteurs jusqu'à là épargnés, entraîne la destruction d'habitats de nombreuses espèces protégées et hypothèque gravement la survie et le maintien de certaines d'entre elles actuellement en voie d'extinction (dont le grand hamster).

Alors qu'une étude indépendante (produite par le cabinet TTK) a démontré qu'une solution mixte (transports collectifs et routiers) existait et était de nature à répondre à tous les objectifs de désengorgement, d'amélioration des déplacements en plaine d'Alsace et de lutte contre les embouteillages avec un impact environnemental moindre, l'Etat s'entête de façon irresponsable et incompréhensible.

Le GCO, dont les travaux devraient commencer en 2013, a court-circuité le Grenelle avec l'assentiment du gouvernement dès 2007. En 2009, suite à un recours, le Conseil d'Etat a maintenu la DUP alors que le rapporteur public proposait son annulation.

En dépit de tous les engagements, 400 millions d'euros seront consacrés au GCO, argent public qui manquera pour la mise en place de solutions cohérentes et efficaces. 300 ha de terres très fertiles seront sacrifiées pour une autoroute qui ne résoudra aucun des problèmes concrets de transport-déplacement et qui attirera encore davantage de camions de transit en Alsace.

Plutôt que d'imposer « la mauvaise solution », il faut revenir au problème posé, à savoir la congestion de l'agglomération strasbourgeoise et mettre enfin en place une « vraie » gouvernance pour dégager les bonnes réponses.

Attendus :

Considérant que le projet autoroutier du Grand Contournement Ouest de Strasbourg aurait un impact écologique très négatif sur les territoires agricoles, les paysages et la biodiversité,

Considérant que le projet est emblématique des trahisons du Grenelle de l'environnement, en utilisant de manière fallacieuse l'argument de la sécurité pour imposer de nouvelles constructions autoroutières,

Considérant que ce projet est un symbole de la politique du tout voiture, et de l'incapacité du gouvernement à réfléchir à de réelles politiques alternatives,

Considérant que pour désengorger l'agglomération strasbourgeoise il existe des alternatives alliant transports collectifs et optimisation du réseau routier telles que celles mises en avant par l'étude d'un cabinet indépendant.

Considérant que le 1er Congrès d'Europe Écologie Les Verts a énoncé parmi les conditions incontournables d'un accord politique l'abandon des grandes infrastructures autoroutières,

Motion :

Le Conseil Fédéral demande l'abandon du projet autoroutier de Grand Contournement Ouest de la ville de Strasbourg.

Unanimité Pour